



Gros problèmes d'humidité - réduction de préavis?

Par **didine**, le **13/07/2008** à **23:00**

Je suis actuellement locataire d'une petite maison depuis 4 mois et j'ai de gros problèmes d'humidité dont mon propriétaire s'était abstenue de m'informer.

En effet il se trouve que mes murs sont très humide, j'ai acheter des absorbeurs d'humidité dans chaque pièces en vain.

Mes meubles sont recouverts de moisissures j'ai due les enlever d'urgence.

Mon linge ne sèche pas d'un jour à l'autre et par conséquent moisi.

Les papier sont neuf je les ai changer à mon entrée et commence à apparaître des traces noires.

Enfin pour couronner le tout je suis envahie de milles pattes (insectes qui aiment l'humidité et surtout très répunians et à chasser au quotidien).

Mon propriétaire à été informé mais n'a pas bouger depuis trois semaines pourtant il avait qu'il ferait quelques choses.

Je considère ce logement invivable au quotidien pour le bien - être et la santé (étant allergique et asthmatique).

Que puis - je faire pour bénéficié d'un mois de préavis?

Merci de l'attention que vous porterez à mon problème.